

ALERTE

VIGILANCE ORANGE POUR UN RISQUE D'ORAGES

Météo France place le département des Ardennes en vigilance **ORANGE ORAGES** pour un événement prenant effet le **jeudi 27 août 2026 à partir de 18h00 jusqu'à 23h00**.

Evolution prévue :

À partir de jeudi à 18H, des orages violents sont attendus sur le département.

A leur passage, ces foyers orageux peuvent s'accompagner des phénomènes suivants :

- des puissantes rafales de vent, souvent comprises entre 80 et 100 km/h et pouvant atteindre voire dépasser très ponctuellement les 110 km/h. A noter que de manière très localisée des phénomènes venteux tourbillonnaires sont aussi possibles ;
- des chutes de grêle de grande taille (diamètre de 2 à 5 cm voire très localement 6-7 cm) ;
- des très fortes intensités pluvieuses, de l'ordre de 15 à 30 mm voire 40 mm en moins d'une heure ;
- et une activité électrique particulièrement intense.

Cette forte activité orageuse se décale vers la Belgique en milieu de nuit.

Gestion de l'épisode orageux :

- Renforcer la vigilance sur votre commune et notamment concernant toutes les manifestations extérieures.

Conseils de comportement à l'attention de la population :

Les comportements suivants vous sont recommandés :

- limiter vos déplacements ;

- débranchez le matériel électrique ;
- prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- ne vous abritez pas sous les arbres ;
- évitez les promenades en forêt ;
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pouvez être témoins.

Le Préfet des Ardennes appelle chacun à la plus grande prudence.